

SlowUp dans le canton de Fribourg

Question

Cette manifestation existe déjà depuis plusieurs années. Une grande partie des participants ignore que cette manifestation suscite beaucoup de problèmes. Au matin de l'événement, des centaines de voitures se dirigent vers le point de départ. Beaucoup de travailleurs doivent modifier leur horaire habituel s'ils veulent être au bon moment au bon endroit (fermetures de routes, déviations, etc.). Les commerces du secteur de la gastronomie qui se trouvent directement sur ce tronçon doivent fermer ce jour-là (manque à gagner). Les régions périphériques également souffrent de cette situation. Beaucoup de véhicules sont bloqués durant deux heures dans une congestion et ne peuvent atteindre leur destination.

Questions :

1. Qui organise cette manifestation ?
2. Combien cet événement coûte-t-il au canton et au contribuable ?
3. Pourquoi cette manifestation se déroule-t-elle sur les routes cantonales et non pas les routes régionales, les chemins agricoles, les sentiers forestiers, les places d'aviation ?
4. Quel est le but de cette manifestation ?
5. Les restaurants sont-ils indemnisés par l'organisateur ou le canton (compensation pour perte du chiffre d'affaire) ?

Le 17 août 2009

Réponse du Conseil d'Etat

Les SlowUp participent à la réalisation des buts cantonaux de mobilité durable et sont soutenus au niveau national par Promotion Santé Suisse, Suisse Mobile et Suisse Tourisme. La pratique de la mobilité douce lors des SlowUp est une forme de promotion de la santé, proposant des activités sportives (vélo, marche, inlines) dans un cadre protégé et convivial. La mobilité douce est respectueuse de l'environnement et n'émet pas de polluants atmosphériques ni de gaz à effet de serre ; cela signifie que les besoins actuels doivent être couverts tout en s'assurant que les besoins des générations futures pourront aussi être satisfaits. Ce concept s'appuie sur une approche globale et équilibrée touchant les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Le "Plan cantonal des transports" du canton de Fribourg, adopté par le Conseil d'Etat en 2006, relève que le canton favorise en particulier les transports publics et la mobilité douce lorsqu'ils contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de vie, de l'environnement et de la gestion globale des transports. Pour le trafic de loisirs, les transports publics et la mobilité douce sont nommés comme modes de transport à favoriser (décision 2.9.1).

En tant que tels et de par les affluences qu'ils suscitent, les deux SlowUp « Lac de Morat » et « La Gruyère » sont les deux plus importantes manifestations touristiques « grand-public » organisées annuellement dans le canton. A ce titre, ils constituent des vitrines promotionnelles sans équivalent et profilent le Pays de Fribourg comme l'une des régions de Suisse les plus accueillantes à la mobilité douce de loisirs.

Dans un tel contexte, il est certain que, les jours considérés, certains prestataires peuvent subir des perturbations dans leurs activités professionnelles et commerciales. L'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) est toutefois d'avis que ces inconvénients sont plus que largement compensés le reste de l'année, eu égard à la notoriété que les régions touchées acquièrent ainsi au plan national.

D'un point de vue économique, une baisse de clients dans les restaurants qui serait due à la fermeture de certaines routes au trafic motorisé durant ces manifestations est fort probablement compensée par une augmentation des clients participant au SlowUp. Ces journées sportives et familiales profitent à la promotion touristique des régions et donnent une image jeune et dynamique du canton.

Cela étant posé, le Conseil d'Etat répond ainsi aux cinq questions du député Schuwey :

Question 1 : Qui organise cette manifestation ?

L'instance nationale, SlowUp Suisse, dont les porteurs sont Suisse Tourisme, Suisse Mobile et Promotion Santé Suisse, délivre une autorisation à une région pour l'organisation d'un SlowUp. C'est ainsi qu'est conduit le développement stratégique des SlowUp et que sont coordonnées les actions des organisations et contrôlées la qualité des offres.

SlowUp Lac de Morat est une association de droit privé portée par les 18 communes qui se trouvent sur le parcours du SlowUp, les associations touristiques du district du Lac (FR), de la Broye-Vully (VD) ainsi que les sociétés de développement de Morat, du Vully et d'Avenches. L'Association régionale du Lac, responsable de la promotion régionale, a un mandat pour l'organisation de l'événement.

En Gruyère, le SlowUp est organisé par la Jeune Chambre Économique de la Gruyère. Gruyère Tourisme soutient depuis des années cette manifestation.

Les organisateurs sont responsables de l'ensemble des prestations fixées dans le cadre des SlowUp, du financement à l'exécution. Ils reposent en grande partie sur le travail de bénévoles.

Question 2 : Combien cet événement coûte-t-il au canton et au contribuable ?

Tant le SlowUp Lac de Morat que celui de la Gruyère ont fait l'objet d'une subvention de 3000 francs de la Loterie Romande – Sport, par le biais de l'Union fribourgeoise du cyclisme, organisation membre de l'Association fribourgeoise du sport. L'organe de répartition fribourgeois a versé ces montants au titre de subvention ordinaire pour manifestation.

Les agents et agentes de la Police cantonale sont engagés pour la sécurité des SlowUp. Pour ces manifestations, une facturation est effectuée, conformément aux dispositions légales et réglementaires, laquelle peut être réduite sur demande des organisateurs.

Le Service des ponts et chaussées (SPC) n'est pas engagé pour la mise en place de signalisation. Dans ce sens, aucun frais n'est à la charge du canton. Celui-ci n'est sollicité que pour la décision d'autorisation d'utiliser la route cantonale. Cette décision est facturée aux organisateurs à hauteur de 500 francs, montant qui couvre les frais internes.

L'UFT confirme qu'à son niveau également aucune contribution financière n'est allouée aux organisateurs. Selon la diffusion, le tourisme fribourgeois ne manque pas en revanche de profiter des supports de communication des SlowUp pour y valoriser publicitairement l'offre touristique générale du Pays de Fribourg.

On peut ainsi dire qu'en général, les SlowUp fonctionnent en grande partie grâce au sponsoring, auquel s'ajoute le soutien des communes et des partenaires.

Question 3 : Pourquoi cette manifestation se déroule-t-elle sur les routes cantonales et non pas les routes régionales, les chemins agricoles, les sentiers forestiers, les places d'aviation ?

L'utilisation de routes d'une certaine dimension fait partie de la charte de SlowUp, tout comme la gratuité pour les participants, le caractère de fête des lieux traversés, l'absence de contrainte de performance, la distance et la vitesse libres ou encore l'implication régionale de l'organisation. Il faut reconnaître qu'avec l'intérêt suscité par cette manifestation (Morat : environ 50 000 participants ; Gruyère : 28 000), il ne serait pas possible d'assurer une sécurité optimale sur des routes non goudronnées et moins larges.

SlowUp Lac de Morat n'a pas à déplorer des embouteillages de plusieurs heures, car un concept de détournement de la circulation performant a été mis en place en collaboration avec les communes et les polices cantonales. En Gruyère, au vu de l'affluence à cette manifestation, il apparaît difficile voire impossible d'utiliser d'autres axes routiers, surtout sur l'itinéraire du côté droit du lac entre Broc et Corbières. Par contre, tout un système de feux et de signalisations est mis en place afin de minimiser les nuisances pour les automobilistes.

Question 4 : Quel est le but de cette manifestation ?

SlowUp Lac de Morat organise cette manifestation avec les buts suivants :

- promotion de la mobilité douce
- promotion de la santé
- promotion d'un événement sympathique et convivial ouvert à tous
- promotion touristique de la région.

Le dernier point est très important pour la région de Morat, qui se trouve au cœur du projet Suisse Mobile et qui, depuis plusieurs années, développe les offres dans le cadre de la mobilité douce et axe sa promotion touristique sur ce point. Les retombées de SlowUp sur la promotion de la région sont jugées très importantes.

En Gruyère, le but est de proposer une journée de mobilité douce dans la région. Un autre objectif est de promouvoir une destination idéale pour ce genre d'activités. SlowUp permet aussi aux sociétés de développement locales d'organiser des stands et de proposer des animations le long du parcours. Cette manifestation est un lien important entre les différents partenaires touristiques locaux et se veut chaleureuse et familiale.

Du point de vue de la promotion de la santé, les effets qu'une activité physique régulière a sur le bien-être des individus sont aujourd'hui documentés, quantifiés et largement reconnus. Ainsi, l'activité physique contribue à prévenir un certain nombre de maladies aussi bien physiques que psychiques. Les personnes physiquement actives vivent non seulement plus longtemps mais, l'âge venant, ont moins longtemps besoin de soins que les autres. Le manque de mouvement est très répandu parmi la population suisse. 64% des adultes font moins d'une demi-heure de mouvement par jour et n'exercent pas suffisamment leur endurance. 19% des gens sont même complètement inactifs. Seuls 27% des adultes vivant en Suisse peuvent être considérés comme entraînés (OFS, 2003). En Suisse, la sédentarité entraîne chaque année au moins 2900 décès prématurés, 2,1 millions de cas de maladies et des frais de traitement directs d'un montant de 2,4 milliards de francs¹.

L'activité physique est également fondamentale au maintien d'un équilibre énergétique facilitant un poids corporel sain. Chez l'enfant, elle joue un rôle déterminant dans le développement psychomoteur, permet de combattre le stress, l'anxiété, la dépression et de favoriser une autonomie physique et psychique tout au long de la vie. L'activité physique est influencée par des facteurs individuels comme le savoir acquis, l'état d'esprit et le savoir-

¹ Office fédéral de la santé publique, Programme national alimentation et activité physique 2008-2012, Berne, 2008

faire, ainsi que par le contexte social et l'habitat. Des mesures ciblées permettent d'agir sur un ou plusieurs de ces facteurs. Dans ce cadre, il semble que les campagnes et les manifestations (*events*) axées sur l'activité physique aient des effets positifs sur le savoir et les attitudes ainsi que sur le contexte social. C'est dans ce cadre que les SlowUp méritent d'être cités.

En ce qui concerne la répartition des rôles du point de vue de la santé, c'est la Fondation Promotion santé suisse (et non le canton) qui soutient cette manifestation dans tout le pays. Sur la base d'un mandat légal (loi sur l'assurance-maladie, art. 19), elle stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé. La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Entre 2006 et 2008 par exemple, Promotion santé suisse a soutenu les Slow Up de toute la Suisse pour plus de 1 million de francs².

Les cantons quant à eux élaborent une politique sanitaire couvrant les aspects de l'alimentation saine et de l'activité physique. Presque la moitié des cantons – dont celui de Fribourg – disposent déjà de leurs propres programmes de promotion de la santé et de prévention ou sont en train d'en élaborer. Dans ce cadre, un Programme cantonal sur le thème du Poids corporel sain est en cours d'élaboration à Fribourg. Il devrait démarrer en 2010. Dans ce contexte, les SlowUp fribourgeois pourraient faire partie des mesures de communication du Programme cantonal.

Question 5 : Les restaurants sont-ils indemnisés par l'organisateur ou le canton (compensation pour perte du chiffre d'affaire) ?

Interrogé sur cette question, GastroFribourg reconnaît que le SlowUp est une manifestation intéressante qui constitue, en outre, une bonne plateforme pour promouvoir la région et le canton. Toutefois, et ceci après un sondage et un entretien avec les restaurateurs concernés, certains tenanciers subissent tout de même une petite perte du chiffre d'affaire, puisque les participants se nourrissent sur les nombreux stands au bord de la route ou prennent même leur pique-nique avec eux.

Les restaurants de la région de Morat ainsi que ceux de la Gruyère ne sont pas indemnisés, mais ils ne doivent pas non plus s'acquitter d'une taxe ou d'une autorisation pour tenir un stand sur le parcours. Il s'avère que pour certains établissements, c'est effectivement une journée où ils sont dérangés et ont un manque à gagner, mais il faut aussi relever que pour d'autres, ce jour-là est source de revenus supplémentaires considérables. SlowUp Lac de Morat est en contact avec les établissements touchés par la manifestation. Le comité d'organisation a expressément choisi d'organiser SlowUp Lac Morat en tout début de saison et de prendre en considération les dimanches de fêtes. Les établissements constatant une baisse de chiffre d'affaire du fait du SlowUp reconnaissent néanmoins l'importance de la manifestation pour la promotion de la région et de ce fait l'acceptent, car les revenus indirects de cette journée (vitrine promotionnelle) sur le reste de l'année devraient pouvoir combler ces désagréments.

De manière générale, une étude faite par l'organisation faîtière en 2007 démontre que chaque participant dépense en moyenne 25 francs sur un parcours de SlowUp. Avec 50 000 participants, les retombées économiques de la manifestation s'élèvent donc à plus de 1,25 million de francs (28 000 participants : 700 000 francs), retombées que se partagent les restaurateurs et les différentes sociétés locales autorisées à tenir un stand sur le parcours.

Fribourg, le 17 novembre 2009

² Promotion santé suisse, Rapport annuel 2008, Berne, 2009